

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° II-CF1358

présenté par

Mme Louwagie, M. Brun, Mme Corneloup, M. Nury, Mme Bonnivard, M. Bony, M. Sermier,
Mme Dalloz, Mme Meunier, M. Le Fur, M. Bazin, M. Forissier, Mme Trastour-Isnart,
Mme Audibert, M. Bouley, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Bazin-Malgras, Mme Poletti,
M. Hetzel, M. Viala, Mme Anthoine, M. Bourdeaux et M. Lorion

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.